

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMMUNE DE VILLERS-LEZ-CAGNICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil dix huit le 17 décembre à 19 h 15 le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Legros Yves , Maire, en suite de convocation en date du 10 décembre 2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf Nadine Le Merrer représentée par Claude Hanard , Laurence Petit représentée par Stéphane Laridan

Est élue Secrétaire Edmonde MICHEAU

Objet : ENQUETE PUBLIQUE EXPLOITATION PARC EOLIEN LA VOIE DES PRETRES 2

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que par arrêté préfectoral du 8 octobre 2018, une enquête publique a été ouverte sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire des communes de Croisilles et Fontaine les Croisilles par la Société du PARC EOLIEN DE LA VOIE DES PRETRES .

Il précise que le dossier réglementaire a été déposé en Mairie de Fontaine les Croisilles où le public a pu consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet .

Monsieur le Maire explique le dossier aux membres du Conseil et rappelle que conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté précité, il appartient au Conseil Municipal de donner un avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les territoires pré cités par la société du PARC EOLIEN DE LA VOIE DES PRETRES .

Après discussions, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande formulée par la Société DU PARC EOLIEN LA VOIE DES PRETRES pour exploiter un parc éolien «PARC EOLIEN DE LA VOIE DES PRETRES 2 »

L'ordonnateur, soussigné atteste
Le caractère exécutoire du présent
Acte à compter du

Pour copie conforme
Le Maire
Yves LEGROS



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yves Legros".